STRASBOURG LE 9 MAI 1973

NOTE 510 NO 54 (73) AUX BUREAUX NATIONAUX

C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIRECTEURS GENERAUX

D.G. I ET X

OBJET : 251EME ROUNION DE LA COMMISSION

1432

LA COMMISSION A TENU HIER SOIR UNE TRES COURTE SEANCE A STRASBOURG, QUI A ETE CONSACREE ESSENTIELLEMENT A LA PREPARATION DE LA SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES QUI SIEGERA A BRUXELLES LES 14 ET 15 MAI PROCHAIN.

PARMI LES POINTS QUI FIGURENT A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL, LA COMMISSION A TOUT PARTICULIEREMENT DISCUTO LA POSITION A PRENDRE AU SUJET DE L'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS AVEC LES PAYS ASSOCIES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE YAOUNDO ET LES PAYS DU COMMONWEALTH VISES PAR LE PROTOCOLE 22 DES ACTES D'ADHOSION.

M. CHEYSSON PRECISERA AU CONSEIL LA POSITION DE LA COMMISSION AU SUJET DE LA PRODECURE POUR L'ORAGANISATION DES NEGOCIATION : DES MAINTENANT, LA COMMISION ESTIME QU'ELLE DEVRAIT ETRE CHARGEE DE LA CONDUITE DES TRAVAUX AU NOM DE LA COMMUNAUTO, NE FUT - CE QUE POUR DES RAISONS PRATIQUES (VOUS POUVEZ VOUS IMAGINER UNE NEGOCIATION ENT RE 9 PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION, 19 ASSOCIES ACTUELS, PLUS LES ASSOCIES VIRTUELS D'AFRIQUE, DES CARAIBES, DES OCEANS INDIENT ET PACIFIQUE).

TOUJOURS AU CONSEIL, LA COMMISSION INSISTERA POUR QUE LES NEGOCIATIS AVEC LES PAYS DU MAGHRES SCIENT UUVERTES DANS LES MEILLEURS DELAIS ET QU'A CETTE FIN LE CONSEIL DECIDE AU SUJET DU MANDAT A DONNER A LA COMMISSION.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION MERCREDI PROCHAIN À BRUXELLES AMITIES

B. CLIVI